



Togo : réouverture des frontières aériennes dès le 1er août prochain

Le gouvernement togolais a décidé de la réouverture de ses frontières aériennes et de la reprise des vols domestiques et internationaux à compter du 1^{er} août prochain. L'information est donnée ce jeudi 30 juillet par la ministre en charge des transports, Mme Zouréhatou Kassah-Traoré.

« A l'issue des travaux effectués avec succès, dans le respect des recommandations de l'OACI, et du gouvernement togolais, les frontières aériennes seront ouvertes ce samedi 1er Août 2020, avec la garantie d'un passage en toute sécurité », lit-on également sur le compte twitter le [l'Aéroport international Gnassingbé Eyadema de Lomé](#).

Des dispositions sont prises pour que cette ouverture ne soit pas la cause de l'augmentation des cas de contamination de la Covid-19 dans le pays. Un laboratoire dédié au dépistage des passagers au départ de Lomé, est érigé à cet effet à l'ancienne aérogare de l'aéroport pour les tests de dépistage de la [COVID-19](#).

La plateforme [voyage.gouv.tg](#) a été également mise en place par les autorités togolaises afin de permettre aux voyageurs d'effectuer en ligne les opérations nécessaires de voyage.

« Par ailleurs, tous les passagers à destination du Togo, à l'exception de ceux en transit, devront être soumis au test PCR Covid-19 : un test unique à l'arrivée et un autre au départ. Le coût est de 40.000 F CFA. Ces frais sont payables lors de l'enregistrement sur <http://voyage.gouv.tg> », indique un communiqué signé de la ministre en charge des transports, Mme Zouréhatou Kassah-Traoré.

« Les passagers en partance du Togo, devront se soumettre à un test PCR Covid-19 dans les 72 heures avant leur départ. Les résultats de ces différents tests sont délivrés aux intéressés par SMS et par mail dans les 24 heures », ajoute le communiqué.

Par ailleurs, afin de permettre aux autorités sécuritaires et sanitaires de s'assurer du respect de la quarantaine à laquelle sont soumis tous les voyageurs, ces derniers doivent installer à leur arrivée à l'aéroport de Lomé, une application dénommée « TOGO SAFE ».

« Cette application qui sera bientôt disponible sur Play Store et dans l'App Store, leur donnera la possibilité de définir le lieu d'auto-isolement de leur choix », explique la ministre du transport.

David S.